



DECLARATION PRESTIGE HOME

Numéro de votre certificat d'assurance chez VANDER HAEGHEN & C°:

1. PRENEUR D'ASSURANCE

Monsieur Madame Mademoiselle Raison Sociale _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ N° _____ Bte N° _____

Code postal _____ Localité _____ Pays _____

Téléphone _____ Email _____

Déduction de la TVA ? _____ 0 Oui 0 Non

Si oui, à concurrence de quel pourcentage? _____

2. CIRCONSTANCES

Date du sinistre _____ Heure du sinistre _____

Lieu du sinistre (précisez l'endroit exact : adresse, étage,...) _____

Rue _____ N° _____ Bte N° _____

Code postal _____ Localité _____ Pays _____

Circonstances _____

Numéro du PV de police : _____

Domages au bâtiment : merci de détailler avec précision les dommages et nous transmettre une estimation chiffrée et si possible des photos des dommages : _____

Domages au contenu : merci de détailler avec précision les dommages et nous transmettre une estimation chiffrée et si possible des photos des dommages : _____

Estimation des dommages : _____

3. TIERS IMPLIQUE : OUI NON

Nom du tiers : _____

Adresse du tiers : _____



Qualité du tiers :

Propriétaire Locataire Voisin Entrepreneur Fournisseurs/ Fabricant

Autres : précisez : _____

Pour quelles raisons estimez-vous que sa responsabilité peut être engagée ? _____

Avez-vous d'autres renseignements utiles à communiquer ? _____

4. DOCUMENTS

Veillez joindre les documents suivants à la présente déclaration

- photos des dommages
- procès-verbal de police / attestation de dépôt de plainte
- devis

Formulaire à renvoyer au plus tard dans les 8 jours suivant le sinistre (dans les 24 heures en cas de vol ou incendie)

à VANDER HAEGHEN & C° s.a.,:

- par la poste: Avenue des Nerviens 85, bte 2, 1040 Bruxelles
- par fax : 02 / 526.00.11
- par e-mail : claims@vdh.be

VANDER HAEGHEN & C° se réserve le droit de réclamer ultérieurement tout autre document ou renseignement qu'elle jugera utile.

5. AVERTISSEMENT

Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers l'entreprise d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal.

L'entreprise d'assurances VANDER HAEGHEN & C° (pour le compte de P&V Verzekeringen cvba 100%), pourra, le cas échéant communiquer au GIE Datassur des données à caractère personnel pertinentes dans le cadre exclusif de l'appréciation des risques et de la gestion des contrats et des sinistres y relatifs. Toute personne justifiant de son identité a le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification des données la concernant auprès de Datassur. Pour exercer ce droit, la personne concernée adresse une demande datée et signée accompagnée d'une copie de sa carte d'identité à l'adresse suivante : Datassur, 29 Square de Meeûs à 1000 Bruxelles.

Le soussigné certifie que les réponses précédentes sont complètes et conformes à la vérité.

Il marque accord sur le fait que la compagnie traite les données susmentionnées, moyennant respect de la loi sur la protection de la vie privée, en vue de la fourniture et de la gestion des services d'assurance en général, y compris l'établissement de statistiques.

La personne concernée a un droit de regard sur ses données et peut, le cas échéant, les faire corriger.

N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER ET DE DATER CETTE DECLARATION

Date _____ Signature _____